

4^{ème} de la page. LXXXV Olympiades, 1010 avant J.C. 462 av. J.C.

Athènes Adramittion.

201
elle était aussi composée de mille Athéniens ainsi que
de la quatrième année de la LXXXV Olympiade, 452. P. Rochette
nous apprend que Périclès, qui avait parvenu à sa vieillesse, et
nir sous son commandement toutes les forces d'Art. des Col. grecs,
thènes, se mit à la tête d'une flotte nombreuse, J. D. 21
et après avoir fait le ravage dans l'Acarnanie,
il passa dans la Chersonnèse et y laissa une colonie
composée de mille Athéniens. Cette colonie ne s'
établit point dans une seule ville, comme nous
voudrions le faire croire les expressions dont se sert
Diodore (lib. XI p. 287), elle fut distribuée dans les
AKAΔHNAIA par les Athéniens, ce qui
l'explique Plutarque (lib. 10 p. 1000) et
Dion. Hal. (lib. 10 p. 1000) qui parle en détail de cette
colonie. Afin de mettre désormais le pays à l'abri
des incursions des Thraces, Périclès fit construire,
ou plutôt réparer le mur qui s'étendait d'
une mer à l'autre, et fermait ainsi l'isthme de la
Chersonnèse. Ce fut au témoignage de Plutarque,
une des expéditions qui fit plus d'honneur à Péri-
clès.

Il est probable que c'est à la même époque que nous
devois rapporter la colonie envoyée par Périclès en
Thrace, dans le pays de Bisaltes. Plutarque dit qu'

elle était aussi composée de mille Athéniens, ainsi que celle de la Chersonnèse, aucun autre auteur, que je sache, ne parle de cette établissement, qui avait évidemment pour but de protéger les colonies naissantes de la Thrace contre les entreprises des barbares du voisinage; mais ce faible secours ne peut sans doute opposer aucun obstacle à leur inimitié. M. de Sainte-Croix prétend (De l'Etat et du Sort des anciennes colonies p. 161) que les Athéniens envoyèrent d'abord mille colons dans la Chersonnèse, qui furent bientôt suivis d'un pareil nombre et de cinq cents dans le pays des Bisattes. Il est vrai que Plutarque parle deux fois d'une colonie envoyée dans la Chersonnèse; mais il est évident, en rapprochant ces deux passages, que cet auteur a toujours voulu parler de la même. Je ne sais où M. de Sainte-Croix a vu que cette colonie de la Bisatie ne fut composée que de cinq-cents hommes; le texte de Plutarque, allégué par ce savant, porte cependant mille colons. L'autorité de Thucydide, qu'il cite à l'appui des mêmes faits, me semble également mal invoquée; car Thucydide n'en dit rien, non seulement au chapitre indiqué (lib. 1. c. 100) mais même dans aucun autre endroit de son ouvrage.

AKATAPIA JOHNON

Thrace, dans le pays de Bisatie. Plutarque dit qu'il